VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

William E. Betts vs Magno Cement & Paint Co. Ltd.

No 62,528—Cour Civile de District—Division E.

Doit être vendu
MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1900
à 10:30 A. M.,
SUR LES LIEUX DU

Magno Cement & Paint Co. Ltd.
Encoignure des rues Girod et Fulton en cette ville,

Une grande quantité de Magno Cement et Peinture ainsi que la recette du Magno Cement and Paint Co. Ltd. pour manufacturer du Cement et Peinture, Fourneaux et Pots pour manufacturer ces produits ensemble avec tout le stock en main.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge, Division E de ladite cour, daté et signé le 28 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus numéroté

Conditions—Comptant sur les lieux d'après inventaire enregistré au bureau.

JACOB A. REINACH, Encanteur.
Benjamin Ory, avocat.
1er sept—1 2 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Laudumiey Co. Ltd—Mme Florencia Martin vs August Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Laudumiey Co Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de August Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions — Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Desting Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.
25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Julia Kelly, veuve de Wm W. Damons vs Ernest T. P. Damons et als. Procès pour partage.

No 62,864—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI, 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon Jno St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Peniston et Amélia et désigné comme lot No 5, sur plan par B Buisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 1er mai 1891, acte pardevant E. Ory, notaire, C. O., livre 137, fo. 582.

Conditions—Comptant; acte pardevant Arthur B Léopold, not. aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres du Revenu taxes de ville et d'Etat pour 1900.

H. L. Garland, Jr., avocat.
18 août—18 19 30—sept 2 9 16 à date.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ILET DE TERRE DANS LE SEPTIEME DISTRICT,

Sur les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Mobile, maintenant Dixième, et New ou Nelson.

Dans l'affaire de la Succession de Michael Seibert et femme, Margaret Dorothea Ritter.

No 62,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 20 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 18 août 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Jefferson, borné par les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Dixième, maintenant Mobile et New ou Nelson, contenant cinq lots de terre, numérotés de un à cinq inclusivement et ledit ilet mesurant plus ou moins 320 pieds sur la rue Upperline, maintenant Protection, 300 pieds sur la rue Laurel Grove, 268 pieds sur la rue Dixième, maintenant Mobile, et 358 pieds sur la rue New ou Nelson; étant la même propriété acquise par le défunt Michael Seibert par achat de Louis Mertz, comme par acte passé 25 août 1864, pardevant S. Magner, ancien notaire, enregistré au bureau des transferts livre I. J., folio No 17

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 26 29—sept 2 9 16 20

Successions de Joseph Stagno et Catherine Stagno

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 60,829 et 62,477 consolidés—Division E—Attendu que Frank Stagno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Joseph Stagno et Catherine Stagno, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier
29 août—29—sept 2 7

No 61,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D— Francisco Paradela Y Gestal, et al vs les enfants mineurs de Antonio Paradela Y. Gestal, et al—Avis est par le présent donné aux créanciers mineurs Ana Maria et Amalia Gonzales Borges Y. Paradela et de Antonio Frederico, Rosa Blanca, Ricardo Augusto et Maria Magdelena Paradela Y. Vidal et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, de déduire dans les trente jours qui suivront cette notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles Antonio Martin Rivero Y Aguiar, agent des gardiens des mineurs susnommés ne serait pas autorisé à emporter à l'Ile de Cuba les fonds appartenant aux dits mineurs. Par ordre de la Cour:

P A DUCOING, Député-Greffier
10 août—10 15 20 22 27 30—sept 3 7 11

JULES ANDRIEU,

—successeur de—

BOCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 18 SEPTEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE TOUT NEUF,

Nos 2319 et 2321 rue Dumaine,

Elégant, Bien Situé et Propriété Rémunérative du Deuxième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 10 août 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard juge de la Division E, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée succession de Frank J. Becker, No 21,763 du dossier de la susdite Cour, approuvant et homologuant les actes d'une réunion de famille tenue le 9 août 1900, pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, en faveur du mineur Frank Jacob Adam Becker, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, désigné par la lettre B ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Miro et Tonti, lequel dit lot mesure 23 pieds de face à la rue Dumaine sur 126 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles selon un devis fait par Edgar Pilié, voyer, portant la date du 15 août 1900. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine, hangars dans la cour, citerne, etc., cour, allées de côté et banquette pavée et connu par les Nos municipaux 2319-2321 rue Dumaine.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de date, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900 et devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, ainsi que les timbre du Revenu intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
18 août—18 19 26—sept 2 9 16 17 18

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles,

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 13 septembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 août 1900 de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. George H Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans la succession de Mme Margaretha Specher, No 62,557 du dossier de la dite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage double en bois à un étage, No 620 rue Huitième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, St-Thomas et Chippewa, contenant 4 chambres hangars, citernes etc. Le lot de terre est désigné par le No 15, et mesurant 29 pieds de face à la rue Huitième, 29 pieds 1 1-2 pouces de largeur dans le fond sur 125 pieds 7 pouces de profondeur, mesure américaine, d'après un plan fait par Benjamin Brusson, voyer, daté le 10 juin 1844. Dans un voisinage près des lignes de chars.

2° Le cottage simple en bois, No 5121 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville borné par les rues Laurel, Constance, Huitième et Neuvième; 3 chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte pardevant John F. Coffey, anciennement notaire, le 9 juin 1854. Ledit lot de terre mesurant 25 pieds de face sur la rue Laurel par une profondeur de 64 pieds, lequel dit lot de terre, est pris du fond des lots de terre Nos 11 et 12, situés dans le faubourg Livaudais, autrefois dans la ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 46, borné comme il est sus mentionné sur un plan fait par O. H. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé dans le bureau de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Un joli petit home ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées, assurées, et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du tant du prix d'achat requis au moment de vente, acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—sept 2 9 13

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Bon Rapport
—ET—
Maison à Deux Etages,
Encoignure des rues Religieuse et Market.
Nos 600 et 602 rue Market,
Borné par les rues St James et St Thomas.
—AUSSI—
Nos 1630 et 1632,
Rue Franklin encoignure Euterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

Jno. I. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Beppell

No 62,698—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI, le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 20 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (sans numéro sur la rue Religieuse), contenant trois chambres de chaque côté trois chambres dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, plus ou moins, et face à la rue Euterpe.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant Jeff. C. Wenck Esq., notaire.

John P. Sullivan Esq avocat, bureau No [illegible]
24 août—24 26 30—sept 4 11 18 24 25

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN C. BACH.

No 62,388—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Mardi, 11 septembre 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—MARDI 11 septembre 1900. Dans la succession de John C. Bach, No 62,388 Cour Civile de District, par deux ordres de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard juge de la Division D maintenant en congé, un daté et signé le 1er août 1900, et l'autre daté et signé le 8 août 1900

1° Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Avenue de la Louisiane, Camp, Chestnut et Tolédano, laquelle dite propriété est située et forme l'encoignure des rues Avenue de la Louisiane et Camp, et mesurant 124 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane par la même profondeur dans le fond, sur 300 pieds de profondeur et face à la rue Camp et sur la ligne de l'autre côté, d'après l'acte d'hypothèque, passé pardevant James Fahey, notaire, 4 février 1884, en faveur de John Bruns, de cette ville, pour Mlle Catherine Wilson et Mlle Rosina Wilson; ensemble avec la propriété et en faisant partie il sera vendu un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 54 pieds 6 pouces sur la ligne du fond de cela sur le côté vers la rue Chestnut; 40 pieds de largeur s'étendant vers l'avenue de la Louisiane, et de là 54 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Camp à une pointe où se joint la ligne de côté de la propriété ci-dessus décrite, 160 pieds de l'avenue de la Louisiane ledit morceau ou portion de terre étant composé de 40 pieds de la portion du fond des lots 13 et 14, acquis par le défunt de C. W. Wilson par acte pardevant Jas Fahey, notaire, le 27 août 1885, le tout mesurant plus ou moins.

Pour plus de références voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la solide résidence en briques à deux étages avec mansarde, connue comme No 1205 avenue de la Louisiane, formant l'encoignure de la rue Camp, dans l'ilet des rues Chestnut et Tolédano, retirée de la banquette et contenant vestibules très larges sur chaque étage, dans le centre, vastes galeries, salons à arches exquisement décorés, avec cheminées richement sculptées, bibliothèque, antichambre, salle à manger immense, six très grandes chambres à coucher, chambre à bains avec plomberie moderne, cellier; cuisine agréable, bien aérée, avec tous les accessoires usuels nécessaires. Bâtisse en briques à deux étages dans le fond, avec buanderie et chambres à domestiques, remise à deux étages, écurie, chambre à fourrage, poulailler. Les terrains sont très vastes et admirablement embellis, avec pelouse, fleurs, vivier, passages Schillinger, égouts en tuiles, plusieurs grandes citernes, hydrant, le tout entouré d'un joli grillage en fer, le mesures duquel sont ci-dessus décrites.

2° Un certain morceau ou portion de terre, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Avenue de la Louisiane et Tolédano, et mesurant 120 pieds sur la rue Camp sur une profondeur sur la rue Tolédano de 174 pieds 6 pouces, lesdites mesures étant plus ou moins, et se trouve dans les lots 2, 3, 4 et 5, étant la même propriété décrite dans ledit acte d'hypothèque passé pardevant John Beddernagel, notaire, 29 octobre 1890, en faveur de Jeff. C. Wenck.

Ladite portion ou morceau de terre sera vendue subdivisée de la façon suivante.

Premièrement—Lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Camp, par une profondeur de 120 pieds; lot No 2 formant l'encoignure des rues Camp et Tolédano. Lots 6 et 7 mesurant chacun environ 27 pieds 3 pouces de face sur la rue Toledano par une profondeur de 120 pieds, toutes mesures plus ou moins.

Sur les lots Nos 2, 3 et 4 dernièrement décrits, sont deux bâtisses en bois qui doivent être vendues séparément et pour du comptant, sur et à la même date et place que la balance; les acquéreurs devant les enlever dans les quinze jours de la date de l'adjudication. La possession de la résidence premièrement décrite est réservée, sans loyer, pour trente jours après le passage de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et privilège, et autrement, selon la loi, et la balance en un et deux ans, avec 6 pour cent d'intérêt par an; l'acquéreur devant assumer, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1900, payer pour l'acte de vente et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et de faire un dépôt de 10 pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques notaire.

Branch K. Miller, avocat.
11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT

No 62,896 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 5-02, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Columbus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non alienendo, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour en forcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire aux frais de l'acquereur, incluant les timbres de Revenu des Etats-Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.
26 août—26 sept 2 9 16 23 26

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,701.

SUCCESSION DE NATHAN BRINGIER

Au Plus Fort Enchérisseur.

Quatre lots du Septième District à être vendus séparément.

JEUDI, 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 10 août 1900, dans l'affaire de la succession de Nathan Bringier, dossier No 62,701, nous vendrons à l'enchère publique au plus fort enchérisseur—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville [autrefois la ville de Carrollton], dans l'ilet No 101 B, maintenant l'ilet No 202, borné par les rues Eagle [anciennement Marie], Spruce [anciennement Huitième], Cohn et Monroe, désigné sur un plan annexé à un acte de vente fait par B. N. Fortier à Charles Satchell passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, daté le 17 mai 1871, par les numéros treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Eagle [anciennement Marie] sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; lot numéro treize formant l'encoignure des rues Eagle et Spruce.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent de son offre dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, ainsi que les frais de l'acte de vente et les Timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, ledit acte de vente devant être passé pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières et Meubles, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.
HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
A. J. Peters, avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 46,387.

SUCCESSION DE Mme WILLIAM J. TONGLET.

Positivement au plus offrant,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS

3349 MAUREPAS,

Près de la rue Encampement,

JEUDI 13 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 7 août 1900, dans l'affaire de la succession de Mme William J. Tonglet, dossier No 46,387, nous vendrons au plus offrant à l'enchère publique:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No onze dans l'ilet numéro 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot numéro onze mesurant trente pieds sur la rue Fortin par une profondeur de cent cinquante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant quatre chambres, hangar, etc., en très bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et devant être représentée par billets de l'acquéreur, portant 6 pour cent d'intérêt de date de ladite vente et devant être fait payable en un et deux ans de leurs dates respectives. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1900 et payera pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. M. Stafford, Esq., notaire. Un dépôt de 20 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG, Encanteurs de propriétés Foncières et Meubles. Bureau 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.
HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
L. DE POORTER, Avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 13

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE, 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Baronne Calliope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. DeArmas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1869, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delord), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades, et 126 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne.

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I. C et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité dans l'acte de vente; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur, pardevant E. J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.
25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,439—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James Bruen, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL
29 août—29—sept 2 7 Greffier.

Succession de Charles Weisler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,016—Division A—Attendu que George Morris a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Weisler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
1er sept.—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Second District
BIEN SITUEE.
LA DESIRABLE RESIDENCE SIMPLE,
No 1121 rue N. Remparts,
Entre Ursulines et Hôpital.
Cottage Double de Bon Rapport,
Nos 928 et 930 rue N. Villeré,
Entre Dumaine et St-Philippe.
Le Joli Cottage Double,
Nos 827 et 829 Avenue Hagan,
Entre Ste-Anne et Dumaine.

SUCCESSION DE Mme MARIE A. LACOSTE.

No 62,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 et 834 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, maintenant en congé daté 6 août 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le désirable cottage en bois couvert en ardoises avec bâtisse à 2 étages dans le fond, No 1121 rue N. Remparts, contenant en tout sept chambres, galeries et cabinet. Dans la cour hangar, citerne, etc., allée sur le côté et banquette pavées. Plus pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège, dépendances, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 111, borné par les rues Remparts, Chemin du Bayou, St Claude et Ursulines, désigné par la lettre V sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 10 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville, le 16 d'avril 1879, d'après lequel plan ledit lot de terre mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Remparts, quatre-vingt-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Ursulines, quatre-vingt-quinze pieds sept pouces sur la ligne de l'autre côté et vingt pieds un pouce et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage double en bois bien situé couvert en ardoises, Nos 928 et 930 Nord Villeré, entre Dumaine et St-Philippe, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Allées sur les côtés et banquettes pavées. Plus pleinement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, Dumaine, Marais et St-Philippe, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte en l'étude de G. Le Gardeur, ancien notaire, daté 29 mars 1853 et mesurant, en mesure française trente pieds de face à la rue Nord Villeré sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur deux lignes de chars et à proximité du Marché Tremé.

3° Le cottage double en bois avantageux couvert en ardoises, Nos 827 et 829 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et Ste Anne, contenant de chaque côté deux chambres et cuisine, citernes, allées sur les côtés, etc., le tout plus pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Ste-Anne, Dumaine et Port, désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte daté le 14 juillet 1870 pardevant A. D. Doriocourt, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces et six lignes de face à l'avenue Hagan sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et de contenir le pacte de non alienando portant 8 pour cent par an d'intérêt de date jusqu'au paiement, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les polices d'assurances devant être transférées et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant G. J. Untereiner, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 août—18 25—sept 9 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX BILLETS A RECEVOIR

A l'enchère publique.

JEUDI, 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant en congé, les sécurités ci-après décrites à savoir—

Deux certains billets à recevoir, datés 25 Janv. 1897 tirés par Fédora Dupré, femme d'Edward Lusto, à son ordre, et endossés par elle même et son mari l'autorisant, chacun pour la somme de six cent cinquante ($650.00) dollars, payable en un et deux ans de date, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, sur lesquels tous les intérêts sont payés jusqu'au 2nd jour d'août 1900, lesquels deux billets sont paraphés "Ne Varietur" et garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sur la suivante propriété décrite.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges, etc., situé en cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philip Roman, Derbigny et Dumaine, désigné par le No 1, sur un plan par Pilié & Springbett, daté le 16 juillet, 1839, déposé dans le bureau de T. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant d'après un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 3 juillet 1869, 23 pieds 4 pouces et 1 ligne de face sur la rue St. Philippe par une profondeur de 124 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue Derbigny, 57 pieds 3 pouces et 3 lignes sur une ligne oblique commençant de la rue St. Philippe, courant à la rue Roman, de là 70 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Roman et 42 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond, comme le tout apparaît plus pleinement par un acte pardevant Antoine Doriocourt notaire, daté le 25me jour de janvier 1897, enregistré dans le livre C. O. 163, folio 288, et en livre M O. 569 folio 788.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRIEDRICHS et REDERSHEIMER.
G. G. FRIEDRICHS Encanteur.
Bureau 832 rue Commune.
2 sept—2 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles Genella vs Charles Bruins.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 193—Division B—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J Patorno juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C agissant pour l'Honorable R H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 18me jour de septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 36, borné par l'avenue Louisiane, les rues Toledano, Sud Liberté et Howard, désigné par le No 21 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant John J. Barrett, notaire public, le 20 mai 1881 et mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 31 mai 183[illegible] de Sam'l C. Meuts et als par acte de vente passé pardevant John J Barrett notaire public, enregistré C. B. 114, Folio 42[illegible]. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Première Cour de Cité de la N-Orléans.—

O. B. et S. Hennen, avocats pour le plaignant.
16 août—16 19 26—sept 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Octave Facquet.

No 62,850—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Le Stock entier de l'épicerie et installations coin Baronne et Calliope.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—LUNDI, 17 septembre 1900, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre signé le 4 septembre 1900, par l'Honorable juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le contenu entier du magasin ci-dessus.

Conditions Comptant.
6 sept—6 9 16 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 6[illegible],946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 261 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connue comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
31 août—31—sept 7 14 21 28 oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme le No 5367 rue Magasins entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

W. N. Grunewald vs Harris Gagné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les appartenances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 22, maintenant 244, borné par l'avenue Peters, les rues Magasins, Léontine et Camp, désigné par le No 4 et mesurant trente pieds, deux et 25|100 de lignes de face à la rue Magasins, trente pieds de largeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot trois, cent seize pieds neuf et 32|00 pouces sur la ligne le divisant du lot cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel et Hart avocats pour le plaignant.
31 août—31—sept 1 7 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Premier District,

Portant les numéros municipaux 516 et 518 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs Peter Joseph Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 27 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 527 borné par les rues Commune, Galvez, Gravier et Miro, ledit ilet étant désigné par le No 45 sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de D. L McCay, ancien notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, et est composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13, sur le plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat pour la plaignante.
25 août—25 31—sept 7 14 21 27

AVIS AUX CREANCIERS.

In re interdiction de Simon Bear.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 55,482 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William B Bear, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
31 août—31—sept 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 62,993—Division C—Mme A. C. Wegmann vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Mme Anna C. Wegmann, soit convoquée et tenue pardevant Joseph Davis Kiernan, notaire public, en son bureau, No 719 rue Commune en la ville de la Nouvelle Orléans, le 28me jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés de la pétitionnaire soient suspendues et que L. C. Quintero Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, Lne, 27 août 1900.
(Signé) JOHN ST. PAUL Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
Jos H. Derbès, Wm Armstrong avocats
30 août—30—sept 4 11 18 27

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	[illegible]
Six mois	1 [illegible]
Quatre mois	1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,